

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2725

présenté par

Mme Keloua Hachi, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, M. Courbon,
M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du
groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.